



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

personnel

Question écrite n° 17248

Texte de la question

M. Jean-Pierre Dupont souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur la situation des corps spécifiques (répétiteurs - décret n° 9634 ; surveillants titulaires - décret n° 95910 ; chef de pratique - décret n° 9636) tous éducateurs de l'enseignement agricole au ministère de l'agriculture). Appartenant à un corps en voie d'extinction, n'ayant plus d'homologues à l'éducation nationale, ces éducateurs demandent leur reclassement dans un corps vivant d'éducation depuis de nombreuses années. Un projet de décret, prévoyant l'intégration des trois corps dans un corps vivant de catégorie B à trois grades, est en préparation. Celui-ci recueille l'adhésion des personnels concernés. L'aboutissement de ce dossier constituerait un test à l'égard des corps spécifiques, qui considèrent que le problème des « oubliés de l'enseignement agricole » a valeur de symbole et constitue une priorité rappelée récemment dans les propositions faites au ministère de l'agriculture. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui préciser l'état d'avancement de ce dossier.

Texte de la réponse

Afin d'améliorer la situation des surveillants titulaires, des chefs de pratique d'école d'agriculture et des répétiteurs, en poste dans les établissements publics locaux de l'enseignement agricole, tout en conservant aux intéressés leur statut d'éducateur, des propositions ont été adressées au ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation et au secrétaire d'Etat au budget par le ministre de l'agriculture et de la pêche. Les mesures envisagées tiennent compte des aspirations des personnels concernés.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Dupont](#)

Circonscription : Corrèze (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17248

Rubrique : Enseignement agricole

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 juillet 1998, page 3940

Réponse publiée le : 21 septembre 1998, page 5184